



études en france de mon fils et question précise

Par Visiteur

Bonjour Maîtres.

Mon amie, a son fils au pays(Gabon)Je voudrai savoir le processus a entamer pour le faire venir en France,dans le cadre de ses études et pourquoi pas, le garder avec nous.

Il est en classe de 5ème et j'aimerais qu'il poursuive ses études auprès de nous.

Dans l'avenir, je peux même lui trouver du travail .

Merci de me répondre, dans l'attente, cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Etant donné que cet enfant est mineur il peut jusqu'à sa majorité résider en France sans titre de séjour.

Est ce qu'il a un père au Gabon? Est ce que ce dernier serait d'accord pour que son enfant rejoigne sa mère en France?

cordialement

Par Visiteur

Bonjour Maîtres.

Le père n'a pas reconnu l'enfant.Il est au pays chez sa tante.Mais depuis ma question, les choses ont évoluées, est pas dans le bon sens.Mon amie s'est vue refuser son visa par la préfecture de Haute-Saône.Nous avons 1 mois pour faire appel. Elle est actuellement en procédure de divorce, et celui-ci n'a pas été prononcé.Est-ce normal? Qu'elles sont les moyens a employer pour que nous puissions vivre normalement et dans la légalité.Merci de votre réponse, dans l'attente, cordialement.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Elle est actuellement en procédure de divorce, et celui-ci n'a pas été prononcé.Est-ce normal?

Malheureusement cette question relève de la compétence des autorités Gabonaises. Je suppose que comme en France les procédures de divorce sont longues.

Qu'elles sont les moyens a employer pour que nous puissions vivre normalement et dans la légalité.

Si le visa a été refusé à votre amie je crains que le recours soit un peu peine perdue mais qui ne tente rien n'a rien. Quelle était la nature du visa demandé?

En cas d'échec je ne vous cache pas que la situation va être compliquée. Il n'y a pas beaucoup de solutions.

Soit vous attendez que son divorce soit prononcé, et elle fait à nouveau une demande de visa.

Soit votre amie trouve un employeur français qui accepte de l'embaucher en CDI et dans ce cas elle pourra solliciter un visa long séjour en tant que salarié.

Soit vous envisagez un mariage dans quelques temps au Gabon suivi d'une procédure de transcription et une procédure de visa long séjour pour conjoint de français mais je ne vous cache pas que la procédure va être longue et la suspicion de mariage blanc possible.

Cordialement